

UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

COMITE NATIONAL HAITIEN DES RESTITUTIONS ET REPARATIONS

1^{ère} Retraite de travail du CNHRR, Sam's Hôtel, 20 octobre 2024

Feuille de Route pour 2025

À l'issue de la retraite sur les réparations et restitutions, organisée par le CNHRR du 17 au 20 octobre 2024 à Port-au-Prince, voici les principales recommandations formulées :

- 1. Déclaration de l'année 2025 comme Année de la Restitution Française :** Avril 2025 ramènera le bicentenaire de l'ordonnance de Charles X, qui a imposé à Haïti de payer 90 millions de francs pendant plus d'un siècle. Il est recommandé de demander au Gouvernement Haïtien de déclarer l'année 2025 comme « **l'Année de la restitution Française à Haïti** ».
- 2. Note Formelle au Gouvernement Français :** Le CNHRR recommande au Gouvernement Haïtien de transmettre officiellement par voie diplomatique une Note Formelle au Gouvernement Français pour la **demande de restitution de la « rançon de l'indépendance » et les intérêts et dommages composés**. Le Gouvernement Haïtien est encouragé à initier rapidement un dialogue officiel avec la France pour la mise en place d'une « **Commission Mixte pour la restitution de la rançon de l'indépendance** ».
- 3. Révision des documents et archives nécessaires :** Le CNHRR facilitera à ses différents experts l'accès aux archives les plus pertinentes pour la documentation nécessaire au travail du comité. En plus, le CNHRR établira une collaboration fonctionnelle avec les services compétents de la Banque de la République d'Haïti pour les calculs actuariels et actualisés des montants pour les restitutions et les réparations.
- 4. Collaboration avec le MENFP pour la réforme de l'enseignement :** L'accent sera mis sur la réappropriation de l'histoire nationale par le renforcement de l'enseignement dès le primaire, valorisant la participation des esclaves, des femmes, et des masses anonymes à la révolution. A l'occasion de la réforme curriculaire en cours dans le programme scolaire haïtien, le CNHRR devra faciliter la révision de certains contenus de l'école haïtienne.
- 5. Organisation d'Ateliers de sensibilisation :** Des ateliers pédagogiques seront organisés à l'intention d'auteurs de manuels scolaires, d'écrivains, d'artistes, d'historiens et de jeunes créateurs pour explorer des thèmes liés à l'esclavage et à la colonisation (résistance, mémoire de l'esclavage, femmes en esclavage, etc.).

UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

COMITE NATIONAL HAITIEN DES RESTITUTIONS ET REPARATIONS

6. **Production d'œuvres culturelles** : La production d'œuvres culturelles (poésie, fiction, musique, danse, théâtre, peinture) sera encouragée pour sensibiliser la population à ces enjeux. Le CNHRR entreprendra avec le cinéaste Arnold Antonin la production d'un film documentaire sur les restitutions et les réparations.
7. **Restauration de monuments historiques et muséification du territoire** : Afin de préserver le patrimoine national et de renforcer le sentiment d'appartenance populaire, le CNHRR accompagnera le Gouvernement Haïtien dans sa mission de restauration des monuments historiques (Citadelle, Palais Sans Souci, Palais des 365 portes à Marchand-Dessalines, etc.) Par la même occasion, les collectivités territoriales seront encouragées à identifier et à valoriser les sites historiques de leur territoire. Les Ministères de la Culture, du Tourisme et de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales pourront être mis à contribution dans cette perspective.
8. **Plan de communication et engagement communautaire** : Un plan de communication stratégique doit être mis en œuvre pour sensibiliser et impliquer les différents segments de la population haïtienne dans les démarches de réparation et de restitution. Des partenariats avec des organisations populaires et féministes sont essentiels pour aborder les séquelles de la colonisation, en particulier l'impact sur les femmes.
9. **Organisation de Conférences et de Webinaires publics** : Le CNHRR organisera sur une base régulière des conférences et webinaires afin d'informer et de sensibiliser le grand public sur les différents aspects des restitutions et réparations.
10. **Organisation de rencontres avec les Professeurs et les Étudiants de l'UEH** : Le CNHRR organisera des rencontres d'échanges et de discussions avec les différentes composantes de l'UEH afin de créer plus d'adhésion de cette démarche au sein de l'UEH.
11. **Organisation de colloques** : Le CNHRR mettra rapidement en place les comités d'organisation pour 2 colloques, le premier en Mai 2025 sur « Mémoires de l'Esclavage, Pensée Haïtienne et Réparations » et un 2^{ème} en juillet 2025 sur « Restitutions, Réparations et Santé Publique » afin de coordonner les efforts de réflexion sur ces questions essentielles.
12. **Renforcement des liens avec la CRC** : Le CNHRR renforcera ses relations de travail et de collaboration avec la Commission des Réparations du CARICOM afin de faire front commun pour constituer le plus large consensus possible face aux anciennes puissances colonialistes.
13. **Construction d'Alliances et de Partenariats** : L'Université d'État d'Haïti veillera à constituer un réseau autour du Comité National en invitant différents groupes et

UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI

COMITE NATIONAL HAITIEN DES RESTITUTIONS ET REPARATIONS

regroupements d'universités, des organisations interuniversitaires et académiques, des organisations religieuses, des organisations de la société civile organisée en Haïti et à l'étranger afin de renforcer les forces de pression du CNHRR dans la lutte pour les restitutions et les réparations.

14. **Approche juridique et collaborations internationales** : Il est conseillé de combiner des procédures judiciaires et non judiciaires pour aborder la question des réparations. Le CNHRR envisage de renforcer sa collaboration avec de nombreux partenaires et alliés internationaux tels par exemple : le Mouvement International des Réparations (MIR) de la Martinique, la Clinique de Droit de CUNY, l'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti aux USA, etc.

15. **Utilisation des produits de la restitution** : Un élément crucial du dossier global et de la négociation avec la France consistera en l'utilisation prévue des sommes à restituer, des modalités et du rythme de la restitution ainsi que de la nécessaire transparence à assurer. Dans cette perspective, le Comité devrait aborder rapidement cette question et proposer un plan y relatif. Une quête des plans d'investissement déjà existants sera lancée et leur harmonisation dans la perspective d'un plan global sera initiée. Evidemment, les Ministères et organismes de l'Etat concernés seront appelés à fournir leur collaboration en ce sens.

Ces recommandations visent à structurer les actions de restitution et de réparation tout en renforçant la sensibilisation nationale et internationale.

Comité National Haïtien des Restitutions et Réparations

